



CONDITIONS GENERALES



Nos conditions générales (CG) contiennent des informations relatives à nos prestations (conseil, estimation et transport) ainsi qu'aux droits et obligations de la GmbH et de son client. Ces CG constituent une partie intégrante des offres de la GmbH et des contrats entre la GmbH et son client (version février 2026).

CONTENU

1	Champ d'application	2
1.1	Cadre	2
1.2	Forme	2
1.3	Droit applicable	2
2	Prestations	3
2.1	De la GmbH	3
2.1.1	Exécution du mandat	3
2.1.2	Délai et facturation	3
2.2	Du client	3
2.2.1	Accès à la documentation	3
2.2.2	Exactitude de la documentation	3
2.2.3	Obligation de contrôle et de réclamation	4
2.2.4	Retard	4
3	Responsabilité	4

3.1	Transport	4
3.2	Autres services	4
4	Données	5
4.1	Utilisation	5
4.2	Confidentialité	5
4.3	Propre usage	5
4.4	Référence	5

1 Champ d'application

1.1 Cadre

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à la fourniture de prestations (conseil, estimation et transport) de Héritage automobile GmbH (preneur d'ordre, ci-après dénommé GmbH) ainsi qu'aux contrats entre la GmbH et son client (donneur d'ordre, ci-après dénommé client). Les présentes CG constituent une partie intégrante des offres et contrats de la GmbH; les CG existantes du client ne s'appliquent pas.

1.2 Forme

Toutes les offres de la GmbH et tous les contrats entre la GmbH et le client (y compris modifications et extensions ultérieures) requièrent, pour être valables, la forme écrite numérique (fichier ou courriel) avec les signatures correspondantes.

1.3 Droit applicable

Toutes les offres de la GmbH et tous les contrats entre la GmbH et le client sont soumis au droit suisse. Le for exclusif pour tous les litiges en lien avec les offres et contrats est Glarus Nord.

2 Prestations

2.1 De la GmbH

2.1.1 Exécution du mandat

La GmbH s'engage à exécuter le mandat de manière sérieuse et diligente. Elle informe régulièrement le client de l'avancement de l'exécution du mandat. Le client dispose à tout moment d'un droit d'information sur toutes les parties du mandat.

La GmbH informe le client, sans délai après en avoir eu connaissance, de toutes les circonstances susceptibles de compromettre l'exécution du contrat.

Les prestations, qui dépassent le cadre des prestations convenues, mais qui sont pertinentes pour la préservation des intérêts du client, doivent être rémunérées en sus par le client. La GmbH informe immédiatement le client de l'extension des prestations et des coûts qui en résultent.

2.1.2 Délai et facturation

Le respect du délai convenu par la GmbH suppose l'exécution dans les délais de toutes les prestations du client. La facturation intervient après l'acceptation des résultats du mandat par le client.

2.2 Du client

2.2.1 Accès à la documentation

Le client met à disposition le matériel nécessaire à la fourniture de la prestation ainsi que la documentation requise.

2.2.2 Exactitude de la documentation

La GmbH part du principe que la documentation mise à disposition est complète et exacte. Sauf accord exprès contraire, la GmbH n'est pas tenue de vérifier l'exactitude, l'exhaustivité ou d'éventuelles contradictions de cette documentation.

2.2.3 Obligation de contrôle et de réclamation

Le client est tenu de vérifier immédiatement les résultats du mandat et de notifier par écrit à la GmbH toute réclamation éventuelle dans un délai de 48 heures après réception. A défaut, les résultats du mandat sont réputés acceptés. En cas de réclamation justifiée, la GmbH corrige les résultats du mandat à ses frais.

2.2.4 Retard

Le client est en retard de paiement s'il diffère le paiement exigible malgré un rappel ou s'il ne s'acquitte pas. A l'expiration du délai de paiement du premier rappel, le client doit à la GmbH, outre le montant de la facture, l'intérêt moratoire légal de 5 pourcent.

3 Responsabilité

3.1 Transport

L'état du véhicule transporté pour le client est consigné avant et après le transport par la GmbH. Le véhicule est assuré par la GmbH pour une valeur contractuellement définie. Au-delà de cette valeur, aucune responsabilité n'est assumée.

3.2 Autres services

Si la GmbH a évalué un véhicule ou des pièces de celui-ci pour le compte du client, elle n'est pas responsable des vices cachés ou des dommages sur le véhicule ou des pièces de celui-ci. La responsabilité pour négligence légère est exclue. La responsabilité de la mise en œuvre ou de l'omission des mesures élaborées et recommandées par la GmbH incombe exclusivement au client.

Toutes les informations, provenant de sources propres ou mises à disposition par le client, sont traitées avec soin par la GmbH selon sa meilleure connaissance et selon le mandat du client. La GmbH ne garantit toutefois ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

La responsabilité globale de la GmbH est limitée au montant des honoraires

convenus. Cette limitation s'applique à tout type de dommage, quel que soit le fondement juridique.

4 Données

4.1 Utilisation

Les données issues du mandat sont destinées à l'usage et à l'information générale du client. Elles ne peuvent être utilisées à une autre fin que celle convenue dans le mandat qu'après accord préalable de la GmbH.

4.2 Confidentialité

La GmbH ainsi que les tiers éventuellement mandatés s'engagent à traiter toutes les données issues du mandat de manière confidentielle et à ne pas les rendre accessibles à des tiers sans le consentement du client.

4.3 Propre usage

La GmbH se réserve le droit d'utiliser, librement et à des fins propres, les données issues du mandat et celles mises à disposition par le client, pour autant qu'aucune déduction permettant d'identifier le client ne soit possible pour des tiers.

4.4 Référence

Sur demande, le client accorde à la GmbH le droit de l'inscrire sur la liste des références de la GmbH et de le citer comme référence. Le client peut révoquer ce droit à tout moment.